

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 Août 2020

L'an deux mil vingt le 05 Août 2020 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 Juillet 2020 s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Michel BELIN, Maire

Etaient présents : M. BELIN, Maire,

Mme ROLLAND, Adjoint

Mesdames BARREIRO, BERNARD, DUCHAMP, TRIQUENOT, VÉDIE

Messieurs BOSSON, GIQUEAUX, GUILLON, JEAN

Absents excusés représentés : Mme LELIEVRE qui a donné pouvoir à Mme ROLLAND, M. LEHOUGRE qui a donné pouvoir à M. BELIN, Mme PISTRE qui a donné pouvoir à M. GUILLON, M. GALLET qui a donné pouvoir à M. BOSSON

Secrétaire de séance : Mme VÉDIE

\*\*\*\*\*

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

- 1) Le jeudi 9 Juillet à 14h s'est tenue une réunion en mairie en présence de Madame COURTONNE de Terres et Toits, Natassaia Chane-Law, architecte et des élus de la mairie. A la suite de la consultation des entreprises pour le marché public (ayant eu lieu du 12 Juin au 03 Juillet), Madame CHANELAW a présenté son RAO (Réponse à Appel d'Offre). Seuls les lots 03 - Charpente couverture (devis à 32 750 € et 81 870,27 €) et 05 - Plâtrerie, Cloison, doublage, carrelage, peinture (devis à 77 000 €, 161 479,93 € et 288 329 €) ont reçus plusieurs réponses. Pour le lot 07, infructueux, il est nécessaire de contacter et solliciter au moins 3 entreprises pour avoir des réponses. Madame Chane-Law se charge de contacter des entreprises. L'architecte avait indiqué qu'il lui faudrait encore échanger avec les entreprises afin de préciser certains points permettant d'affiner les offres, il a été donc convenu d'entrer en négociation et en phase de mise au point technique. Cette phase d'échanges s'est clôturée le 24 Juillet. L'architecte nous a ainsi préparé son nouveau Rapport d'Analyse des Offres et indiqué sa préconisation auprès de Terres et Toits. C'est pour cette raison que nous sommes réunis aujourd'hui ; pour que la commune puisse statuer d'un choix définitif sur son choix des entreprises.

Ainsi, LOT 01 PREPARATION DE CHANTIER – DEMOLITION – MACONNERIE GROS-CŒUVRE

Entreprise GR RENOVATION

Montant HT offre de base : 121 520 €

LOT 02 VRD

Entreprise GR RENOVATION

Montant HT offre de base : 7 150 €

LOT 03 CHARPENTES COUVERTURES ETANCHEITE

Entreprise GR RENOVATION

Montant HT offre de base : 32 750 €

LOT 04 MENUISERIE EXTERIEURE SERRURERIE

Entreprise GR RENOVATION

Montant HT offre de base : 57 500 €

LOT 05 PLATRERIE CLOISONS DOUBLAGE CARRELAGE

Entreprise GR RENOVATION

Montant HT offre de base : 77 000 €

LOT 06 EQUIPEMENT TECHNIQUE

En cours de négociation

LOT 07 EQUIPEMENT LABORATOIRE – MONTE CHARIOT

En cours de négociation

Montant total HT de l'opération : 295 920 €

**Accepté à l'unanimité** et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette affaire. Il rappelle également aux membres du conseil que cette opération est subventionnée à hauteur de 70 %

Monsieur le Maire informe que les travaux commenceront en septembre 2020 pour une durée de 7 mois.

- 2) Nous avons reçu de la part de sous-préfecture, un courrier nous annonçant que le Préfet était en mesure d'attribuer un complément de DETR 2020 pour les projets relevant de la valorisation du petit patrimoine rural. Monsieur le Maire propose donc de déposer un dossier pour la rénovation du clocheton qui se dégrade.

**Accepté à l'unanimité**

- 3) Madame Rolland rappelle les pouvoirs de police spéciale attachés aux compétences dont dispose statutairement la CAPM selon l'article L.5211-9-2 du CGCT. Ceux-ci sont dans les domaines suivants : assainissement, collecte des déchets ménagers, réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, voirie telle que la police de la circulation et du stationnement et délivrance des autorisations de stationnement sur la voirie publique aux exploitants de taxis, habitat tel que la sécurité dans les établissements recevant du public à usage total ou partiel d'habitation, la sécurité des équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation et des procédures de péril des bâtiments menaçant ruine. Ce transfert automatique des pouvoirs de police est renouvelé à chaque nouveau mandat.

Questions diverses :

Monsieur BELIN précise aux membres du conseil présents que les travaux dans l'école sont achevés. La garderie est également prête pour accueillir les élèves dans ce nouveau local. La salle Belle Gabrielle et la cuisine ont également été repeints.

Un professeur de musique et une personne pour la cantine sont toujours recherchés pour la rentrée scolaire.

Monsieur BELIN annonce que les journées du Patrimoine auront lieu le week-end du 19 Septembre. En raison de la crise sanitaire et de l'évolution du COVID-19, seul le rallye pédestre sera proposé. L'opération Nettoyons la Nature se tiendra le samedi 26 Septembre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h08.